

PRÉSERVER
notre qualité de vie



Opération COUP DE SOLEIL

Inauguration de la campagne départementale
de promotion du chauffe-eau solaire individuel

Vendredi 15 mai 2009



| | |
|---|------|
| Contexte global des émissions de gaz à effet de serre..... | p 3 |
| Le gisement solaire thermique, un potentiel sous-exploité..... | p 4 |
| Le chauffe-eau solaire individuel, une installation économique et respectueuse de l'environnement..... | p 6 |
| Coup de soleil, la campagne de promotion du chauffe-eau solaire individuel..... | p 8 |
| Les partenaires de l'opération..... | p 10 |

Annexes :

- 1) Fiche technique d'une installation de chauffe-eau solaire individuel : l'installation de Patrick Perceau à Attignat
- 2) Hélianthe, pour une action locale contre le changement climatique
- 3) Le développement durable, fil conducteur des actions du Conseil général de l'Ain
- 4) Le développement durable... une opportunité pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain
- 5) La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain : les artisans s'engagent en environnement
- 6) La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
- 7) Crédit Agricole Centre Est / Développement durable
- 8) SVELYS, l'entretien des systèmes de chauffage, d'eau chaude, de climatisation, en toute sérénité
- 9) GDF SUEZ, « redécouvrons l'énergie »

Contact presse :

Conseil général de l'Ain

Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand, tél. 04 74 32 32 16, communication@cg01.fr

Contexte global des émissions de gaz à effet de serre

➔ Les objectifs du protocole de Kyoto appliqués à la France

L'objectif assigné à la France est de réduire sur la période de 2008-2012 ses émissions de gaz à effet de serre de 8% par rapport au niveau de 1990.

➔ Les émissions de gaz à effet de serre

En France, selon le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA), les émissions totales de gaz à effet de serre attribuées au secteur de l'habitat représentent 18,6 % des émissions totales, en 2006. Le secteur a enregistré une augmentation de 14 % d'émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2006.

En **Rhône-Alpes**, le **secteur résidentiel** est à l'origine de 10 % des consommations d'énergie et de **28 % des émissions de gaz à effet de serre**. La réhabilitation des logements gourmands en énergie et la construction d'habitations écologiquement saines sont donc un enjeu majeur en matière de maîtrise de la consommation d'énergie.

➔ A l'échelle départementale : le Comité consultatif de l'environnement et du développement durable de l'Ain

Présidé par Luc Jacquet, ce comité a un rôle de conseil des politiques départementales dans le domaine du développement durable.

Dans le cadre des réflexions de la commission « vie quotidienne et développement durable », le déficit de sensibilisation des habitants de l'Ain sur les problématiques du développement durable est apparu comme un sujet de travail prioritaire. Sous l'impulsion de Luc Jacquet, président du CCEDD, Hélianthe a proposé au Conseil général de l'Ain la déclinaison d'une opération déjà menée ponctuellement en Rhône-Alpes et baptisée « **Coup de Soleil** ».

L'opération Coup de Soleil prévoit la promotion du chauffe-eau solaire individuel à l'échelle départementale en associant partenaires publics et privés.

La campagne de promotion « Coup de Soleil » comprend 3 niveaux d'actions :

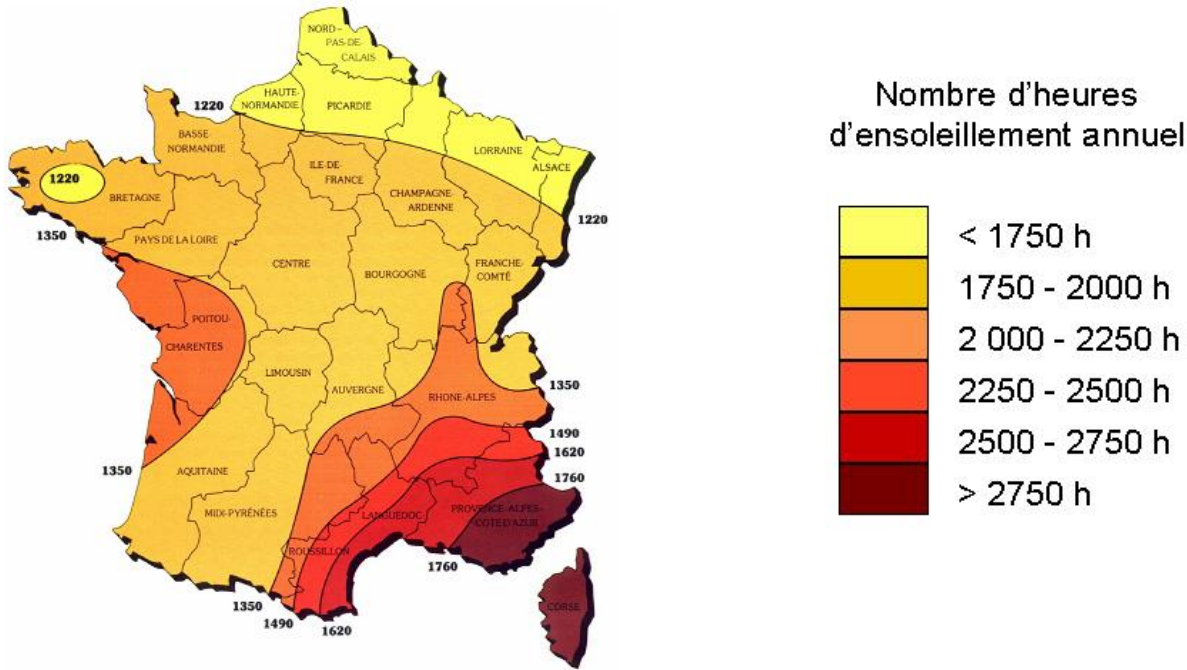
- la sensibilisation du public,
- l'information et le conseil,
- l'accompagnement dans les démarches de réalisation, les incitations financières et l'évaluation des résultats.

Le gisement solaire thermique, un potentiel sous-exploité

➔ Le gisement solaire

En France, le gisement solaire est de l'ordre de **1000 kWh/m².an**.

L'énergie solaire est une source d'énergie abondante et non polluante. Cependant, cette source d'énergie est encore aujourd'hui peu exploitée.



Ensoleillement moyen en France
Source : Météo France

➔ Les chiffres du chauffe-eau solaire individuel dans la région et le département

En Rhône Alpes, le solaire thermique est en pleine expansion, comme en témoigne l'évolution du nombre d'installations de chauffe-eau solaires totales recensées :

- 121 installations en 2000
- environ 2000 installations en 2005
- 3354 installations en 2007 dont **257 installations recensées dans l'Ain**

La progression était de 115 % entre 2004 et 2005, de 64 % entre 2005 et 2006 et de 7,5 % entre 2006 et 2007. Ce ralentissement du nombre d'installations est une tendance générale pour l'ensemble de la région et une motivation supplémentaire pour promouvoir cette filière encore fragile.

Dans l'Ain, un chauffe-eau solaire permet de **couvrir entre 50 et 60 % des besoins en eau chaude sanitaire**, avec une autonomie complète en période estivale.

Ce taux de couverture solaire va permettre, pour une installation de 5 m², d'économiser annuellement entre 200 et 600 kg de CO₂ en fonction de l'énergie substituée.

➔ Un outil de développement de l'activité économique

Enfin, la promotion du chauffe-eau solaire individuel contribuera à **développer l'activité économique des professionnels** installateurs, nombreux dans le département de l'Ain et pouvant répondre à une demande croissante de leurs clients. L'augmentation du nombre de chauffe-eau solaires installés contribuera à **faire baisser le prix des équipements et de la pose afin de rendre accessible cette technologie au plus grand nombre.**

Le chauffe-eau solaire individuel, une installation économique et respectueuse de l'environnement

→ Fonctionnement du chauffe-eau solaire individuel

Le système se compose de deux circuits. Le premier est constitué d'un mélange d'eau et d'antigel (glycol) qui emmagasine la chaleur à l'intérieur des panneaux généralement posés sur la toiture et exposés au sud. Ce premier circuit se dirige vers le ballon de stockage d'eau chaude pour y céder sa chaleur par l'intermédiaire d'un échangeur en forme de serpentin. Le second circuit ainsi alimenté est tout simplement le circuit d'eau chaude sanitaire.

Un appoint, via la chaudière ou une résistance électrique, apporte le complément nécessaire.

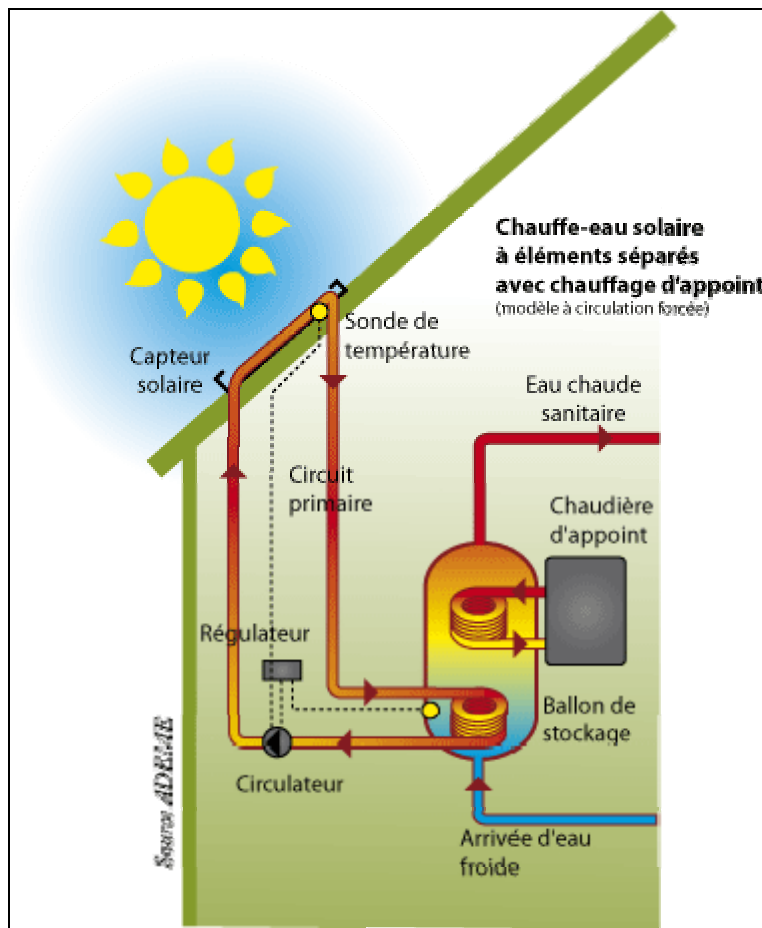


Schéma de fonctionnement d'un chauffe-eau solaire individuel
Source : ADEME

→ Coûts

Les coûts varient entre 1500 et 2000 €/m², fourniture et pose comprises.

Le temps de retour brut d'un chauffe-eau solaire, c'est-à-dire le nombre d'années nécessaires à « amortir » le surcoût financier, est de l'ordre de 10 à 15 ans. Cette durée d'amortissement est à associer à la durée de vie de l'installation (au-delà de

25 ans) et à l'augmentation du coût de l'énergie pendant la période de fonctionnement du système.

Des aides financières publiques sont disponibles sous certaines conditions :

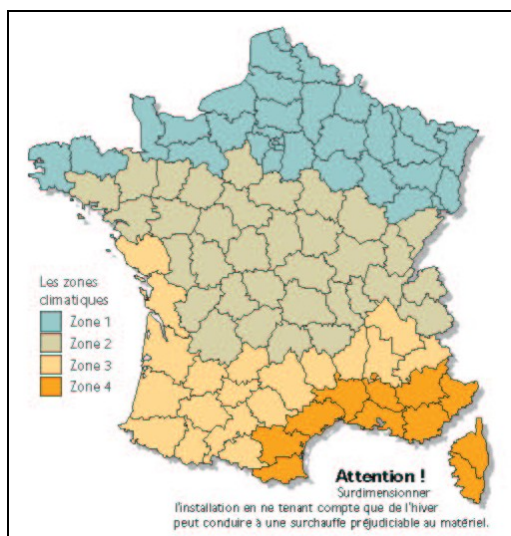
- Prêt à taux zéro
- Crédit d'impôt à un taux de 50 % uniquement sur le matériel certifié
- Subvention de 300 € de la région Rhône-Alpes
- Aides de la commune de Trévoux et de la communauté de communes du Pays de Gex pour leurs habitants

➔ Dimensionnement et couverture des besoins

Dans l'Ain, un chauffe-eau solaire permet de **couvrir entre 50 et 60 % des besoins en eau chaude sanitaire**, avec une autonomie complète en période estivale.

Le chauffe-eau solaire présente également l'avantage de pouvoir être installé quelque soit le type d'énergie et le mode de production d'eau chaude sanitaire présents : cumulus électrique ou ballon relié à la chaudière existante, sur un bâtiment neuf ou existant.

Pour dimensionner son installation, le tableau ci-dessous prend pour base de calcul une consommation journalière par personne de 50 à 60 litres d'eau chaude à 45°C et une couverture des besoins par le solaire comprise entre 50 et 70 %.



Découpage du territoire français par zone climatique
Source : ADEME

| Nombre d'occupants | 1 ou 2 | 3 ou 4 | 5 ou 6 | 7 ou 8 |
|--|---|-----------|-----------|-----------|
| Volume du ballon solaire ¹ (en litres) | 100 à 150 | 100 à 250 | 250 à 350 | 350 à 500 |
| Volume total du ballon ² (en litres) | 100 à 250 | 250 à 400 | 400 à 550 | 550 à 650 |
| Zones climatiques | Surface des capteurs (en m ²) | | | |
| Zone 1 | 2 à 3 | 3 à 5,5 | 4 à 7 | 5 à 7 |
| Zone 2 | 2 à 3 | 2,5 à 4,5 | 3,5 à 6,5 | 4,5 à 7 |
| Zone 3 | 2 à 2,5 | 2 à 4 | 3 à 5,5 | 3,5 à 7 |
| Zone 4 | 2 à 2,5 | 2 à 3,5 | 2,5 à 4,5 | 3,5 à 6 |

1 : pour un chauffe-eau solaire sans appoint
2 : pour un chauffe-eau solaire avec appoint

Dimensionnement d'un chauffe-eau solaire individuel
Source : ADEME

Dans l'Ain :

- Capteurs solaires thermiques
1 m² de capteurs par personne au foyer
Orientation au sud
Inclinaison du toit de 45°
- Pour un foyer de 4 à 5 personnes
4 m² de capteurs
Ballon de 300 litres

Coup de soleil, la campagne de promotion du chauffe-eau solaire individuel

Coup de Soleil est une opération départementale qui s'appuiera sur le déroulement de plusieurs manifestations, événements, actions dans l'ensemble du département, du 15 mai au 31 décembre 2009.

→ Des objectifs chiffrés ambitieux

Les **cibles prioritaires** qui seront sensibilisées sont les **propriétaires de logements neufs ou anciens avec un objectif chiffré de 1000 chauffe-eau solaires** soit une accélération par 4 du rythme moyen annuel de pose répartis pour :

- 50 à 70 % sur des constructions neuves soit 500 à 700 chauffe-eau solaires,
- 30 à 50 % sur des rénovations soit 300 à 500 chauffe-eau solaires.

Pour le grand public, l'installation d'un chauffe-eau solaire permettra de :

- consommer moins de combustibles traditionnels et donc de réaliser des économies financières sur sa facture énergétique,
- réduire son impact environnemental en rejetant moins de gaz à effet de serre,
- revendiquer un engagement citoyen en participant à une opération départementale et valorisante.

→ Un circuit de visites de maisons équipées en chauffe-eau solaire individuel

L'opération Coup de Soleil prévoit un circuit de **8 visites de maisons équipées** d'un chauffe-eau solaire.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre d'habitants du département, toutes les zones géographiques seront couvertes et les installations sont différentes les unes des autres.

| DATE | HORAIRE | COMMUNE | ZONE |
|---------------------|----------------|------------|--------------|
| Vendredi 15 mai | de 17h à 18h30 | Attignat | Bresse |
| Samedi 6 juin | de 10h a 12h | Cleyzieu | Bas-Bugey |
| Samedi 6 juin | de 10h a 12h | Pérourges | Côtière |
| Samedi 6 juin | de 10h a 12h | Bouligneux | Dombes |
| Samedi 26 septembre | de 10h a 12h | Samognat | Haut-Bugey |
| Samedi 26 septembre | de 10h a 12h | Manziat | Val de Saône |
| Samedi 26 septembre | de 10h a 12h | Cessy | Pays de Gex |
| Samedi 26 septembre | de 10h a 12h | Ceyzériat | Revermont |

Agenda des visites

Ces visites gratuites et accessibles à tout type de public permettent de découvrir les équipements posés et de recueillir le témoignage des propriétaires. Le temps de

retour sur investissement, la couverture réelle des besoins en eau chaude sanitaire, la qualité de l'installation sont autant de questions qui trouveront des réponses concrètes avec les propriétaires.

➔ **Une campagne de communication départementale**

L'opération Coup de Soleil est également sur une campagne de communication départementale ambitieuse comprenant :

- la réalisation et la diffusion de différents supports de communication : **dépliants, plaquettes d'information et affiches** distribués dans toutes les communes de l'Ain et par les partenaires de l'opération,
- la mise en ligne et l'alimentation régulière d'un **blog** dédié www.operation-coupdesoleil.fr
- la réalisation de **vidéos** des visites de maisons équipées en chauffe-eau solaire individuel
- la rédaction d'une **liste d'installateurs** adhérant à la CAPEB et certifiés Qualisol
- la rédaction **d'articles d'actualité sur le chauffe-eau solaire** publiés dans le bulletin trimestriel la Feuille d'Hélianthe.

➔ **Un grand jeu-concours pour aider à payer son chauffe-eau solaire individuel à hauteur de 1000 euros**

Du 15 mai au 31 décembre 2009, tous les particuliers qui auront installé un chauffe-eau solaire individuel ou signé un devis auprès d'un installateur certifié Qualisol situé sur le département, pourront concourir pour gagner un chèque de 1000 euros.

Des bulletins de participation seront disponibles chez l'ensemble des installateurs de l'Ain.

➔ **Information et conseil des particuliers**

Pour se faire le relais de l'opération et aider concrètement les particuliers dans le choix de leur installation, l'espace info énergie, animé par Hélianthe, sera le lieu où chaque particulier pourra bénéficier en toute objectivité de :

- **conseils gratuits et personnalisés** pour les propriétaires souhaitant réaliser des travaux, par téléphone ou rendez-vous dans nos locaux
- **conseils en permanences décentralisées dans la Communauté de communes du Pays de Gex et le syndicat mixte du Pays du**
- **informations sur les aides financières**, subventions et produits financiers disponibles.

➔ **Un diagnostic gratuit des consommations énergétiques pour chaque particulier**

En outre, dans le but d'initier une démarche plus globale d'utilisation rationnelle de l'énergie, Hélianthe propose à chaque personne contactée dans le cadre de l'opération un diagnostic gratuit de ses consommations d'énergie dans son habitation.

Les partenaires de l'opération

Hélianthe et le Conseil général de l'Ain assurent le pilotage de l'opération.

Ils sont aidés dans cette démarche, par des partenaires publics et privés, listés ci-dessous par ordre alphabétique :

- **Partenaires publics** : ADEME et région Rhône-Alpes
- **Partenaires privés** : la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain, la Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ain, la CAPEB (Confédération de l'artisanat des petites entreprises du bâtiment) et les plombiers chauffagistes adhérents, le Crédit agricole Centre-est et SVELYS – GDF SUEZ
- **Partenaires techniques** : CAUE, Direction Départementale de l'Équipement, Service Départemental Architecture et Patrimoine et les Gîtes de France de l'Ain

Annexe 1 : fiche technique d'une installation de chauffe-eau solaire individuel Exemple de l'installation de Patrick Perceau à Attignat

L'installation solaire

- Année de pose : 2007
- Marque : Schüco
- Surface de capteurs : 4,3 m²
- Volume du ballon : 300 litres

→ Appoint énergétique

Utilisé quand les apports solaires ne suffisent pas à assurer la température d'eau chaude sanitaire demandée

- Chaudière fioul
- Rendement appoint : 50 %

Dimensionnement de l'installation

→ Le foyer et ses besoins

- Nombre de personnes au foyer : 4
- Consommation journalière d'ECS ¹ : 50 litres/jour/personne soit 200 litres / jour
- Température d'ECS : 50 °C
- Inclinaison des capteurs : 20 °
- Orientation des capteurs : 22,5 ° par rapport au sud

→ Résultats par simulation SOLO (www.tecsol.fr)

- Besoins : 3 238 kWh
- Apports solaires : 1 917 kWh
- Taux de couverture : 60 %
- Equivalent en litres de fioul ² : 395 litres

Coût d'investissement et économies réalisées

→ Investissement

Coût total : 6 581,09 €

Subvention de la région : 300 €

Crédit impôt : 2 752,50 €

Coût restant à la charge du propriétaire : 3 258,60 €

→ Durée d'amortissement et gain financier

- Gain financier 2009 ³ : 205,40 €/an
- Gain financier 2008 ⁴ : 393,30 €/an
- Gain financier 2007 ⁵ : 253,20 €/an
- Gain financier moyenné sur les 3 années : 256,20 €/an
- Durée d'amortissement : **13 ans** pour un gain financier moyen de 256,20 €/an
Le calcul tient compte du surcoût du solaire par rapport à une solution de référence, il peut être ramené à 8 ans si on considère le prix du fioul en 2008 (393,30 €/an)

¹ ECS : Eau Chaude Sanitaire

² 1 litre de fioul = 9,7 kWh

³ Prix du fioul retenu au 1^{er} mai 2009 : 0,52 €/ litre – source : www.industrie.gouv.fr/energie/petrole

⁴ Prix du fioul au 1^{er} juillet 2008 : 0,9958 €/ litre – source : www.industrie.gouv.fr/energie/petrole

⁵ Prix du fioul au 1^{er} juillet 2007 : 0,6409 €/ litre – source : www.industrie.gouv.fr/energie/petrole

Annexe 2 : Hélianthe, pour une action locale contre le changement climatique

Hélianthe est l'espace départemental d'information et de conseil sur l'eau, l'énergie, l'habitat, les transports et l'éco-consommation.

Parce que l'action de terrain est primordiale, Hélianthe a choisi de lutter localement contre le changement climatique en associant à cette mobilisation toutes les parties concernées : les particuliers, les collectivités, les industriels, les agriculteurs, les artisans... et les journalistes !

Hélianthe sensibilise tous les publics

Pour aller au devant de tous, éveiller les consciences et faire connaître les gestes simples qui permettent de s'impliquer dans la lutte contre le changement climatique, Hélianthe multiplie les occasions de rencontres et les supports d'information et de communication : foires, salons, organisation de visites d'installations remarquables, conférences, expositions, animations scolaires, bulletins trimestriels, chroniques radio, site Internet et ce dossier de presse.

Hélianthe conseille les particuliers avec l'Espace Info Energie

En 2008, l'Espace Info Energie d'Hélianthe a renseigné, sensibilisé et conseillé 2 659 particuliers contre 885 en 2002, preuve de l'évolution des mentalités et de l'intérêt général aujourd'hui porté aux problématiques environnementales. Installé à Bourg-en-Bresse et régulièrement délocalisé dans les communes de l'Ain, l'Espace Info Energie est un véritable service public d'information de proximité sur toutes les questions liées à l'énergie dans l'habitat et les transports.

Hélianthe accompagne les porteurs de projets

Individuels, collectifs, publics ou privés, tous les projets reçoivent l'attention des conseillers énergie d'Hélianthe : données techniques et financières, études de faisabilité, préconisations, retours d'expériences, analyses des consommations, etc.

Hélianthe favorise la création de réseaux professionnels et aide à la décision

Hélianthe agit en collaborations avec ses partenaires institutionnels auprès des artisans, des entreprises, des agriculteurs et des collectivités pour faire évoluer leurs pratiques et les soutenir dans les phases délicates de prise de décisions : mise en place de filières professionnelles, interventions dans les organismes de formations pour sensibiliser les futurs entrepreneurs, programmes bois et solaires pour les collectivités...

L'action d'Hélianthe en chiffres (2008)

-- La sensibilisation : 4 bulletins d'information, 13 foires et salons, 10 conférences grand public et 67 interventions ciblées, 19 visites de sites équipés en énergies renouvelables ... pour 7 646 personnes sensibilisées au total
-- L'Espace Info Energie : 2 659 contacts, dont 384 rendez-vous personnalisés
-- L'accompagnement des porteurs de projets : 161 projets accompagnés (73 en 2007 !).
-- La mise en réseau : organisation de comités départementaux pour le bois énergie, l'énergie solaire et l'utilisation rationnelle de l'énergie avec les professionnels et les collectivités.

Annexe 3 : Le développement durable, fil conducteur des actions du Conseil général de l'Ain

Pour la qualité de vie de ses habitants et pour celles des générations futures, le Département s'engage.

- **L'eau, une ressource à préserver**

Le Conseil général apporte une aide technique aux communes et aux particuliers en matière d'assainissement et soutient des politiques de valorisation et de restauration des cours d'eau. Une eau potable et des rivières de qualité, des rejets d'eaux usées sécurisés... Telle est l'ambition du Département.

- **La gestion des déchets**

Le Conseil général soutient les initiatives locales en matière de collectes sélectives, de déchetteries et de compostage.

- **Respirer un air de qualité**

Le Conseil général s'implique dans le suivi et la surveillance de la qualité de l'air. Il encourage les modes de déplacements doux : covoiturage, voies vertes, transports collectifs. Il soutient aussi la filière bois et l'habitat écologique.

- **Protéger les espaces naturels sensibles**

Grâce à une éco-participation sur les permis de construire, le Conseil général consacre un million d'euros / an à la protection et à la valorisation des milieux naturels et des paysages. Le Crêt de la neige, la réserve de la Dombes, le marais de Vaux en font partie.

Annexe 4 : Le développement durable ... une opportunité pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain

Le développement durable progresse : les entreprises ont accompli des efforts non négligeables depuis plus d'une décennie parce qu'elles ont pris conscience que leur intérêt était d'afficher des modes de production plus vertueux dans la mesure où, actionnaires, clients, assureurs, riverains... leur demandent de plus en plus des gages de bonne conduite. Cependant même si 80% des entreprises se déclarent concernées par les questions d'environnement ou plus largement de développement durable, ces thématiques n'en restent pas moins associées à des contraintes : obligations réglementaires, coûts, responsabilités... Mais, moins qu'une contrainte, l'approche environnementale est bien plus une opportunité.

L'environnement constitue pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain une priorité depuis plus de 10 ans. Le Groupe de Travail "Environnement – Entreprises et Collectivités - Energie", composé de chefs d'entreprise élus et animé par Patrice Fontenat, propose des plans d'action adaptés aux besoins. Au quotidien, les entreprises ont une approche plutôt thématique comme la gestion des déchets, la réglementation ICPE ou encore l'énergie. Les points abordés varient d'une entreprise à l'autre. La Chambre doit donc être capable de répondre de manière concrète et pragmatique aux préoccupations spécifiques de chacun tout en sensibilisant de manière plus globale. Il s'agit d'inciter à anticiper les futures obligations et difficultés pour construire une démarche de "développement durable" au sens de l'entreprise.

A chacun son accompagnement...

- **L'action individuelle** : Les visites d'entreprises et les prédiagnostics environnementaux proposés dans le cadre du programme régional "Objectif Environnement", soutenu par l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et la Région Rhône-Alpes permettent d'établir un état des lieux complet de la situation de l'entreprise vis à vis de l'environnement. L'année 2009 est marquée par un nouveau module d'accompagnement "LES FONDAMENTAUX DU PREDIAGNOSTIC ENVIRONNEMENT" dont la prochaine session se déroulera le 19 mai prochain à Bourg-en-Bresse.

Depuis fin 2007, la Chambre propose des prédiagnostics énergie confidentiels et gratuits. Ils visent à aider les dirigeants à identifier les pistes d'économies envisageables sur les sites industriels. Un accompagnement sur des projets "Energies renouvelables" et également proposé par les ingénieurs-conseil de la Chambre.

- **L'action collective** : Depuis 2008, l'objectif est de sensibiliser et accompagner les entreprises sous la forme de réunions d'information sur l'actualité réglementaire (installations classées, bilan carbone, Reach, déchets et équipements électroniques...), et de moments d'échanges d'expériences couplé à des visites de sites industriels.

Systeme de Management de l'Environnement : 1, 2, 3 Environnement...

La Chambre a développé, avec l'appui de l'ADEME et de la Région Rhône-Alpes, un programme d'accompagnement à la mise en place d'un Système de Management de l'Environnement selon la norme ISO 14001. Afin de rendre cette démarche accessible au plus grand nombre, une déclinaison de ce programme a été lancée sur la base d'un nouveau référentiel qui associe une méthodologie progressive adaptée aux contraintes de la PME et une reconnaissance officielle.

A noter plus particulièrement ...

- Le cycle de visites de sites "énergies renouvelables" en partenariat avec l'association HELIANTHE

- Le programme AIN'VIRONNEMENT, programme d'accompagnement dans la mise en place d'un système de management de l'environnement selon la norme ISO 14001
- La conférence-débat sur le thème des "Aides pour les entreprises dans le domaine de l'eau" organisée en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse, le 29 septembre à Oyonnax.

• **La réalisation de guides pratiques :**

"le guide des déchets industriels dans l'Ain", le guide "Installations Classées pour la Protection de l'Environnement : mode d'emploi", "le carnet de l'environnement", et le guide "Déchets professionnels et collectivités locales".

La Chambre a également pour mission de **représenter les entreprises** au sein de plusieurs instances consultatives comme le CODERST (Commission Départementale Compétente en matière d'Environnement, de Risques Sanitaires et Technologiques) (ex-Conseil Départemental d'Hygiène) et les commissions d'élaboration des plans d'élimination des déchets. La Chambre est là pour aider dans la préparation des dossiers et soutenir les entreprises lors du passage devant le CODERST. Enfin **l'animation de partenariats** avec des syndicats ou fédérations professionnels, des collectivités locales, des Associations et des Agences de Développement Economique.

En matière d'énergie, la Chambre et l'association Hélianthe ont signé, le 19 janvier dernier, une convention de partenariat afin d'harmoniser leurs actions sur le thème de l'énergie.

Environnement – Energie

Vous souhaitez :

- **un accompagnement environnemental à chaque étape de votre développement ?**
- **des informations réglementaires pour une démarche d'amélioration continue ?**
- **trouver les solutions techniques adaptées à votre entreprise ?**

Gestion des risques et réglementations, financement et maîtrise des coûts, management et organisation... autant d'actions d'accompagnement que les ingénieurs-conseil du pôle "Environnement-Entreprises et Collectivités-Energie de la Chambre mettent à votre disposition

Contact :

Bertrand Glaizal
Tel. : 04 74 32 13 00
bglaizal@ain.cci.fr

Annexe 5 : la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, les artisans s'engagent en environnement

Dans le cadre de son programme objectif environnement, cofinancé par l'ADEME, le Conseil Régional et le FEDER, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain a créé, en 2002, une mission environnement. Cette mission permet d'accompagner les entreprises artisanales à intégrer l'environnement dans leur développement grâce à de nombreuses actions.

Le conseil et la sensibilisation de l'ensemble des entreprises artisanales sur des questions ponctuelles liées à l'environnement ou sur des thématiques plus précises lors de réunions d'informations.

Les pré-diagnostic et l'accompagnement de projet : les conseillers environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain peuvent réaliser un état des lieux environnemental de l'entreprise (déchets, réglementation, eau, air, énergie...), suivi d'un rapport permettant d'identifier les points forts et les axes d'amélioration de l'entreprise. Mais l'entreprise artisanale peut également être accompagnée lors de projets environnementaux importants, comme la réduction des consommations énergétiques ou la recherche d'une technologie moins polluante.

Des actions spécifiques pour la gestion conforme des déchets en regroupant les entreprises artisanales lors d'opérations collectives animées par secteur d'activité, on peut citer les exemples d'Imprim'Vert ou de Garage Propre.

Des actions spécifiques dans le domaine de l'énergie et de l'éco construction, grâce à une information sur les solutions possibles en matière d'énergies renouvelables ainsi que les subventions mobilisables. Mais également lors de visites spécifiques, afin de préconiser des solutions techniques pour réduire les consommations d'énergie de l'entreprise. Enfin, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain lance en 2009 une opération permettant d'informer et de sensibiliser les artisans du bâtiment aux techniques d'habitat durable et aux économies d'énergie.

La reconnaissance des entreprises engagées en environnement grâce à un outil unique la charte environnement. Les entreprises artisanales qui souhaitent postuler à la charte environnement doivent justifier d'actions remarquables en environnement et déposer un dossier auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain.

La concertation avec d'autres organismes la mise en place du Plan Départemental de Gestion des Déchets du Bâtiment et des Travaux Publics, ou avec les collectivités pour l'acceptation des déchets des petites entreprises en déchetteries.

Contact :

Chambre des métiers et de l'artisanat de l'Ain

102 boulevard Edouard Herriot – BP 123 VIRIAT - 01004 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tél. 04 74 47 49 00

www.cma-ain.fr

contact@cma-ain.fr

Annexe 6 : la CAPEB

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment est une Organisation Professionnelle représentative de l'Artisanat du bâtiment dont le rôle est de défendre, représenter, former, et informer les artisans du bâtiment.

Elle met à la disposition de ses adhérents tous les moyens afin qu'ils assurent des prestations de qualité.

Elles regroupent plus de 1 000 entreprises dans le département de l'AIN dont 270 Entreprises de Plomberie Chauffage.

Les Artisans du Bâtiment sont les acteurs du développement durable dans la mise en œuvre des énergies renouvelables et des matériaux qui répondent à cet enjeu.

La CAPEB de l'Ain s'implique aux côtés des artisans en matière d'actions environnementales :

- pour les aider à répondre au marché de l'éco construction et à mieux conseiller leurs clients.
- pour leur permettre d'intégrer l'environnement dans leurs pratiques quotidiennes.
- pour les informer de l'actualité de l'environnement en lien avec leur métier.
- pour constituer un réseau d'artisans aux compétences complémentaires.

Les démarches qualité :

- La gestion des appellations Qualit'EnR (Qualisol, Quali'Bois, Quali'PV).
- Une démarche de promotion des appellations Qualit'EnR ainsi que du réseau des artisans de l'Eco construction par la distribution d'un annuaire des professionnels du bâtiment comprenant un volet Eco Construction.
- La mise en place du label Eco Artisan pour répondre aux enjeux de la rénovation énergétique des logements.

Le pré diagnostic environnemental :

Une visite sur les lieux de travail (chantier, atelier, bureau) pour dresser le bilan environnemental des entreprises : air, bruit, déchets, eau, énergie, matériaux / systèmes constructifs, santé, sécurité, transports, déplacements.

Les opérations collectives :

- Des actions pour apporter une réponse collective aux besoins répertoriés lors des pré-diagnostic :
 - Les matériaux de construction respectueux de l'environnement.
 - L'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.
 - La santé et le confort.
 - L'innovation artisanale en réponse aux enjeux environnementaux.
- Des groupes de réflexion et de suivi sur la mise en place de la démarche environnementale.

La mise en réseau :

- Des liens avec des artisans compétents pour échanger sur les spécificités techniques et économiques de l'éco-construction.
- Des liens avec les autres acteurs du bâtiment (prescripteurs, fournisseurs, clients) pour créer des partenariats solides et durables.

Contact environnement :

CAPEB 01

Arno HOULLIERE

104 Bd Edouard Herriot, 01440 VIRIAT

Tél. : 04.74.23.19.50

Annexe 7 : Crédit agricole Centre Est / Développement durable

Avec des clients au centre d'une relation durable, avec un soutien aux actions initiatives jeunes et environnement et aux actions banlieues, avec des offres développement durable auprès des particuliers et des agriculteurs, le Crédit agricole Centre-est investit tous les territoires d'une entreprise responsable et citoyenne.

Répartis dans plus de 281 agences, au siège à Champagne et sur deux sites à Bourg et Mâcon, les 3 062 salariés du Crédit agricole Centre-est connaissent bien leur territoire. Cette implication facilite et renforce la relation avec les clients. Elle permet de créer une relation de confiance réciproque et durable.

Pour une responsabilité sociétale et solidaire de l'entreprise

Le Crédit agricole Centre-est renforce son action dans le domaine du logement social avec le Programme Solidarité Logement. L'objectif est de soutenir des organismes sans but lucratif à vocation sociale et permettant de réussir une véritable insertion par le logement.

Ainsi, un partenariat durable avec Habitat et Humanisme a été engagé depuis 12 ans. Grâce aux collectes de fonds, des familles sont relogées et retrouvent toute leur dignité.

En 2008, 175 clients ont souscrit aux placements Pacte Solidarité Logement et Pacte Vert Tiers monde pour un montant de 1,272 millions d'euros. 2008 a été aussi l'opportunité de lancer une tarification assurance spécifique pour les «véhicules verts».

Pour accompagner le monde agricole et protéger l'environnement

Le Grenelle de l'environnement évolue : la loi Grenelle 2 s'appuie sur de nouveaux engagements pour lutter contre le changement climatique, gérer la bio-diversité et les milieux naturels, préserver la santé et l'environnement tout en stimulant l'économie...

L'agriculture est au coeur du dispositif avec la préservation de la bio-diversité, la protection des territoires et la fourniture d'énergie.

En 2008, le Crédit agricole Centre-est a fait évoluer sa gamme de crédits verts à l'agriculture: crédit vert élevage, crédit vert territoire, crédit vert viti-vini, crédit vert végétal...

Les services se sont élargis avec notamment l'assurance verte. Les demandes de financement de production d'énergies renouvelables ont connu une forte hausse. Des besoins apparaissent en financement de production d'énergies renouvelables : méthanisation, panneaux photovoltaïques, éoliennes...

A titre d'exemple, pour promouvoir le photovoltaïque et en faciliter l'installation, des partenariats ont été signés, notamment avec Unifergie, filiale de CA Leasing qui analyse la qualité et la fiabilité des projets.

Les prêts économie d'énergie à titre particulier : Pour inciter les clients particuliers à choisir les nouvelles énergies, le Crédit agricole Centre-est a signé des partenariats avec les professionnels du bâtiment et propose des financements appropriés.

Pour sauvegarder le patrimoine

C'est un autre volet de l'engagement du Crédit agricole Centre-est avec la Fondation "Pays de France". Ambronay, site historique classé, s'apprête à vivre une première campagne de travaux menés par le Conseil général de l'Ain. Le Crédit agricole Centre-est a décidé d'accompagner la réalisation d'une salle de musique appelée «Jardin des arts». Elle est réservée aux résidences d'artistes, aux jeunes musiciens en formation et aux enfants pour les sensibiliser et les former à la musique.

Un nouvel espace accueil est également prévu pour tous, festivaliers, usagers et touristes. Il présente les différentes activités du Centre.

Agir pour le mécénat : Fin 2007, le Crédit agricole Centre-est a permis d'acquérir, avec d'autres entreprises de la région, le tableau «la fuite en Egypte» de Nicolas Poussin (XVIIe siècle). 2008 a été l'opportunité pour des groupes de clients, de membres du personnel et de partenaires, de découvrir cette oeuvre majeure au Musée des Beaux-Arts de Lyon.

Signature de la charte de la diversité : En 2006 le Crédit agricole Centre-est a adhéré à l'association IMS-Entreprendre qui rassemble les entreprises soucieuses de leur responsabilité dans la cité.

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">Annexe 8 : SAVELYS L'entretien des systèmes de chauffage, d'eau chaude, de climatisation, en toute sérénité</p> |
|--|

Filiale de GDF SUEZ, SAVELYS est présent depuis près de 40 ans sur le territoire français où il accompagne le développement de l'énergie gaz naturel dans l'habitat et le tertiaire. Spécialiste de la maintenance, SAVELYS est directement impliqué dans la consommation de toute sorte d'énergie et qui plus est dans le développement des énergies nouvelles et renouvelables.

La force d'un réseau :

La force d'un grand réseau, la proximité d'une agence, l'assurance d'un personnel bien formé.

4 200 personnes sur tout le territoire français, 2 millions d'appareils entretenus, 20.000 interventions par jour !

SAVELYS allie les atouts d'un grand groupe et ceux d'un artisan. Près de 1,5 million de clients font aujourd'hui confiance à cette filiale de GDF-Suez qui est opérationnelle sur tout le territoire à travers ses **250 agences**.

La proximité avec ses clients :

Entreprise nationale, SAVELYS a cependant pour leitmotiv de jouer la carte de la proximité, gage de sécurité, de réactivité et de disponibilité pour les clients. Avec ses 250 agences réparties sur toute la France, SAVELYS propose la souplesse de sa structure et les process d'un groupe.

Chaque agence dispose de son propre accueil téléphonique, d'un personnel administratif dédié, pour gérer les rendez-vous des équipes d'intervention. Car chaque agence est autonome. Elle comprend 20 à 25 personnes. Autour du chef d'agence, gravitent des chefs d'équipes, des techniciens, un magasinier et le personnel administratif. Le magasinier est indispensable puisque les agences disposent d'un stock de pièces pour répondre au plus vite aux besoins des clients.

Une entreprise formatrice :

La formation des personnels est permanente (4 % de la masse salariale est utilisée pour la formation, 70 modules de stages disponibles, 13000 jours de formation).

SAVELYS dispose de 8 centres de formation en France avec salles de réunions et bancs d'essais. Les fabricants proposent par ailleurs leurs propres formations. Et elles sont nombreuses puisque SAVELYS est agréée par la totalité des marques présentes sur le marché français.

Les engagements environnementaux de SAVELYS :

Faire entretenir son chauffage par un professionnel qualifié, c'est :

- **Assurer sa sécurité** (on déplore chaque année de nombreux accidents, certains mortels, pour inhalation de CO, monoxyde de carbone).
- **Améliorer son confort** car une chaudière révisée est une chaudière qui vit plus longtemps
- **Protéger l'environnement**, car un équipement de chauffage régulièrement entretenu délivre un meilleur rendement et pollue moins.

Avec la maintenance des appareils, SAVELYS participe à

- ✓ la baisse de la consommation d'énergie (8% à 12% source Ademe)
- ✓ la diminution des rejets de gaz à effet de serre
- ✓ au recyclage des pièces de rechange.

Avec le remplacement des appareils, SAVELYS contribue à

- ✓ améliorer la performance énergétique
- ✓ réduire nettement la consommation

SAVELYS participe activement au développement des Energies Nouvelles et Renouvelables, à travers un offre complète (pompes à chaleur, climatisation réversibles, panneaux solaires thermiques, chaudières électrogènes) et qui a pour objectif de :

- ✓ maîtriser les rejets des fluides frigorigènes dans l'atmosphère,
- ✓ économiser l'énergie,
- ✓ réduire l'émission de CO2

Plus d'infos : www.savelys.fr

Annexe 9 : GDF SUEZ, « Redécouvrons l'énergie »

GDF SUEZ a pour ambition de redéfinir le rapport de l'Homme à l'énergie pour faire de l'énergie une source de progrès et de développement durable : une énergie accessible au plus grand nombre, plus sûre, mieux consommée, plus respectueuse de l'Homme et de son environnement.

Un acteur industriel majeur du secteur énergétique

- Leader dans le gaz en Europe :
 - 1er acheteur.
 - 1er réseau de transport et de distribution.
 - 2ème opérateur de stockage.
- Leader mondial du GNL :
 - 1er importateur et acheteur en Europe.
 - 2ème opérateur de terminaux méthaniers.
 - Leader sur le bassin atlantique.
- Leader dans l'électricité :
 - 5ème producteur et commercialisateur en Europe.
 - 2ème producteur en France.
 - Leader mondial des producteurs indépendants (IPP*).
- Leader européen des services à l'énergie.

L'expertise dans les services à l'énergie

GDF SUEZ propose des solutions innovantes et durables dans les secteurs de l'industrie, du tertiaire et des infrastructures :

- Expertise dans les métiers énergétiques du Groupe : nucléaire, cogénération, gestion d'utilités, ingénierie.
- Efficacité énergétique et environnementale : approche du client par la demande, maîtrise de la demande d'énergie, externalisation d'activités non stratégiques, maintenance industrielle.
- Promotion des énergies renouvelables (biomasse, solaire, éolien, géothermie).
- Activités connexes : climatisation, réseaux de distribution d'énergie électrique, réseaux d'éclairage.

Des services complémentaires dans l'environnement

Gestion des services de l'eau (du captage à la restitution dans le milieu naturel) pour les collectivités locales et les entreprises :

- Conception, construction et exploitation d'usines de traitement d'eau (eau potable, dessalement, eaux usées, traitement des boues).
- Production et distribution d'eau potable.
- Collecte et épuration des eaux usées, valorisation des boues.
- Collecte et traitement des eaux pluviales.
- Optimisation et gestion complète du cycle de l'eau industrielle.

Des services complémentaires dans l'environnement

Gestion des déchets pour les collectivités et les entreprises :

- Collecte des déchets ménagers et industriels, dangereux et non dangereux.
- Tri, recyclage et valorisation biologique.
- Incinération avec valorisation énergétique.
- Stockage des déchets ménagers et industriels.
- Propreté urbaine, assainissement et maintenance industrielle.
- Traitement des sites et des sols pollués

Chiffres clés

- 74,3 milliards d'euros de chiffres d'affaires en 2007.*
- 9,2 milliards d'euros d'investissements en 2007.**
- 60 000 MW de capacités de production installées.
- 198 200 collaborateurs dans le monde***
 - dont 134 800 dans l'énergie et les services
 - et 63 400 dans l'environnement.
- 1 300 chercheurs et experts dans 10 centres de R&D.

Le développement durable est d'abord un engagement quotidien. Meilleure qualité de vie, réduction de l'impact des bâtiments et des transports sur les émissions de gaz à effet de serre, maîtrise des budgets sont aujourd'hui une exigence partagée.

L'approche globale du développement durable (dimensions économiques, environnementales et sociales) y prend tout son sens.

Le Groupe GDF SUEZ est l'un des premiers énergéticiens au niveau mondial, présent sur l'ensemble de la chaîne de l'énergie, en électricité et en gaz naturel, de l'amont à l'aval.

En inscrivant la croissance responsable au coeur de ses métiers (énergie, services à l'énergie et environnement), GDF SUEZ se donne pour mission de relever les grands défis : répondre aux besoins en énergie, lutter contre les changements climatiques et optimiser l'utilisation des ressources.

L'approche de GDF SUEZ privilégie le partenariat, le partage des projets avec l'ensemble des parties prenantes. En tant que professionnel des métiers de l'énergie, des services et de l'environnement, GDF SUEZ s'engage :

- à fournir des solutions répondant aux objectifs ambitieux du Grenelle sur l'efficacité énergétique du bâtiment
- à participer à la transition vers une production d'énergie décarbonée, en France comme à l'international
- à favoriser l'économie circulaire fondée sur la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets
- à lutter contre le gaspillage en améliorant le rendement des réseaux d'eau potable
- à développer des partenariats public-privé

- à intégrer la biodiversité à la gestion des sites du Groupe en France puis en Europe
- à poursuivre les efforts pour réduire son impact environnemental et à faire de ses collaborateurs des ambassadeurs du développement durable
- à poursuivre un dialogue actif avec ses parties prenantes à tous les niveaux de gouvernance du Groupe
à convaincre ses actionnaires de « l'actif » que constitue la stratégie de développement durable du Groupe.